Association industrielle de l'est de Montréal

COMITÉ DE LIAISON
DE L'INDUSTRIE ET DE LA COMMUNAUTÉ

COMPTE RENDU
RENCONTRE DU 24 MAI 2011

LIEU: Action Secours Vie d'Espoir (buffet : AIEM)

PARTICIPANTS (24) **; absences** (11) **: ANNEXE 1 –** Liste des participants

NOUVELLES EN BREF (donne un aperçu depuis la rencontre du 16 mars 2011)

Au total, 11 articles et 4 avis à la communauté. Projection diaporama en boucle durant le repas. (Liste, références : **ANNEXE 2).**

MOTS DE BIENVENUE

M. André Brunelle souhaite la bienvenue aux membres du comité de liaison. Il remercie Mme Pierrette Joly, directrice générale de l'organisme Action Secours Vie d'Espoir pour l'organisation du repas ainsi que Dimitri Tsingakis de l'AIEM pour la commandite du buffet. Il invite Mme Joly à nous présenter son organisme.

Action Secours Vie d'Espoir (ASVE)

Dans une volonté d'aider la communauté, le comptoir d'aide alimentaire Action Secours Vie d'Espoir a débuté en 1993 et a été incorporé en 1999. Ce qui fait la force de l'organisme, c'est le grand respect de la clientèle. L'organisme offre plusieurs services comme un centre d'écoute et de références, un magasin partage de la rentrée scolaire et un magasin partage de Noël ainsi que la préparation des petits déjeuners pour les écoliers. Une vingtaine de bénévoles assurent la distribution des déjeuners et collations dans quatre écoles situées à Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est dans lesquels sont impliqués également des membres de l'industrie. L'animateur remercie Mme Joly et rappelle que le souper homard aura lieu le 28 mai prochain à l'École secondaire de la Pointe-de-l'Île, au profit des petits déjeuners.

PRÉSENCES

On procède à un tour de table. M. Brunelle est heureux d'accueillir Mme Catherine Beaulieu d'Ultramar qui fera la présentation du plan de réhabilitation du site 408.

1. LECTURE ET APPROBATION DES OBJECTIFS ET DE L'ORDRE DU JOUR

M. André Brunelle énumère les points à l'ordre du jour ainsi que les objectifs de la rencontre.

Mme Annie Bourgoin de la SODEC demande d'ajouter un point au Varia : *Projet de verdissement*

industriel.

Les objectifs et l'ordre du jour sont acceptés tel que proposés.

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- Présentation du plan de réhabilitation du site 408, au Port de Montréal, suite au déversement de paraxylène (p-xylène ou Px) en 2003.
- Assurer le suivi de rencontres précédentes.

ORDRE DU JOUR

— NOUVELLES EN BREF (projection en boucle durant le repas…)

COURTE PRÉSENTATION : ASVE (Pierrette Joly, directrice)

1. Lecture et approbation des objectifs et de l'ordre du jour
2. Révision, approbation du compte rendu du 16 mars
3. Le moment de sécurité
   3.1. Se stationner de façon proactive
4. Présentation du Plan de réhabilitation au site du réservoir 408, secteur 105 du port de Montréal par Catherine Beaulieu, Ultramar)
5. Points d'information (pour questions découlant)
6. Suivi de la rencontre du 16 mars 2011 - … (A. Brunelle)
   6.1. Présentation du Dr L. Jacques et suivi
7. Varia
   7.1. Dépôt de documents à titre d'information
   7.2. Déménagement de l'AIEM
8. Préparation prochaines rencontres
   8.1. Dates proposées: 21 septembre et 16 novembre 2011
   8.2. Trois (3) sujets potentiels : SIMEC, Shell en terminal, Suncor UTEU
9. Fiche d'évaluation/Amélioration, levée de la rencontre

2. RÉVISION, APPROBATION DU COMPTE RENDU du 16 mars 2011

En raison de la vente de la bâtisse et du déménagement des bureaux de l'AIEM, l'approbation du compte rendu est remise à la prochaine rencontre. Auparavant, il sera envoyé aux membres pour lecture et commentaires.

3. Le moment de sécurité – « Stationnement proactif »

André Brunelle rappelle l'incident où un enfant a été écrasé mortellement par son père qui reculait son camion dans son entrée. Un événement malheureux qui aurait pu être évité si le conducteur avait stationné à reculons.

Quand on se stationne, il est préférable d'y aller à reculons, sachant que nous avons une bonne vue sur le lieu de stationnement à notre arrivée plutôt que de le faire vers l'avant où on aura à reculer à notre départ augmentant ainsi le risque d'accident.

Chez Parachem, on n'oblige pas les employés à utiliser cette méthode. Toutefois, il est demandé de s'assurer, autant que possible, de se stationner de façon à pouvoir repartir vers l'avant. Chez

Marsulex, des pancartes incitatives invitent tous les conducteurs à stationner à reculons, pour réduire les accidents.

Il souligne d'être particulièrement prudent dans les centres d'achats, où s'il s'avère difficile de stationner à reculons, ne pas hésiter à demander l'aide d'une personne pour nous guider.

À la suggestion de Dimitri Tsingakis, André Brunelle recommande de visionner sur internet un court-métrage choc, démontrant l'importance de respecter les places de stationnement réservées et ce qui peut s'en suivre : *Court métrage « juste 2 minutes »*

http://www.youtube.com/watch?v=VNlan3tV-Cs

4. Présentation du Plan de réhabilitation du secteur 408

André Brunelle invite Mme Catherine Beaulieu de Ultramar à présenter le projet de réhabilitation du site 408.

Mme Beaulieu est responsable du projet depuis 1½ an. Les deux industries impliquées, Chimie Parachem et Ultramar ont décidé conjointement de faire cette présentation au CLIC.

La présentation débute par un survol de l'événement qui s'est produit en 2003, où il y a eu un déversement à partir d'un réservoir, appartenant à Ultramar et loué par Coastal (Chimie Parachem). Ce réservoir est situé sur les terrains du Port de Montréal, dans le secteur 408. La quantité de produit déversé est estimée à 1170 m^3. Catherine Beaulieu précise que plus de la moitié du produit a déjà été récupérée et que ce projet a comme objectif de récupérer le paraxylène restant et décontaminer les sols au niveau C.

M. Brunelle ajoute qu'un mur de ciment avait été érigé dans le sol jusqu'à une profondeur de 13 pieds pour empêcher que le paraxylène ne migre vers le fleuve et vers le secteur des quais 103 et 104. En plus de cette barrière pour empêcher l'écoulement, un drain français y a été ajouté pour récupérer le produit qui s'accumule le long de cette barrière. C'est ce qui a permis de récupérer environ la moitié (½) du produit déversé.

Le choix de l'entrepreneur responsable des travaux s'est fait par appel de proposition. Cela leur permettait de proposer la meilleure technique de décontamination qu'ils jugeaient optimale. Finalement, la firme de consultants **Technorem** a été retenue. Leur recommandation est un processus en trois étapes de traitement des sols in-situ. Les coûts de réhabilitation seront partagés par les deux industries impliquées.

En premier lieu, le projet a été présenté au Port de Montréal, à la Ville de Montréal et au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) afin d'obtenir toutes les autorisations nécessaires pour un essai pilote. Une fois cette étape validée, le projet pourra obtenir les autorisations finales.

On souligne que plusieurs défis devront être relevés. Notamment, le paraxylène gèle à 13°C (il n'y a qu'un mois durant l'année où on le retrouve sous forme liquide), le 2/3 du produit restant est sous la nappe phréatique, la présence de remblais hétérogènes, les caissons et les activités du Port ainsi que la proximité du fleuve. Le traitement se fera en trois (3) étapes de traitement, en séries sur 1 ou 2 secteurs à la fois (il y a 5 zones de 3 cellules). De plus, près de 500 puits seront forés et instrumentés et le tout sera validé par une simulation en continu.

Le projet se déroulera en plusieurs phases. La première, qui est actuellement en cours, consiste à préparer le site, obtenir les permis et certificats d'autorisation pour les premiers essais. Par la suite,

on fera un test pilote pour valider les mélanges de nutriments/air et la pression d'injections dans des puits.

L'échéancier du projet est le suivant :

2011 – Préparation et tests pilotes, demande d'autorisation et permis

2012 - 2016 – Travaux

2017 – Fin des travaux

Période de questions, de commentaires et d'échanges

Des précisions ont été apportées relativement :

- Possibilité d'inviter Ultramar à faire la même présentation à la ZIP Jacques Cartier.
- Les délais avant de faire la décontamination et son financement.
- Génération de biogaz et leur récupération.
- Récupération des solvants utilisés.
- Effet sur la nappe phréatique lors de fortes pluies.
- Risque de contamination pour le fleuve.
- Gestion des émissions.
- Valeur des travaux.
- Possibilité d'instaurer un comité de suivi impliquant des citoyens, comme celui de la réhabilitation au quai 103.

Il est proposé de faire un suivi de l'avancement des travaux au CLIC au fur et à mesure que les travaux progresseront.

Le comité échange sur cette proposition. Les points suivants sont énoncés par les participants :

Tenir compte de la transparence.*« Les efforts de réhabilitation sont bien faits, mais pas connus. Il faut faire en sorte que l'Est de Montréal ne soit pas toujours perçu de façon négative ».*

« En se rapprochant du citoyen, on peut changer la perception de l'Est. La transparence est importante. Ce projet pourrait être porteur pour notre secteur et donner de l'espoir. »

Un participant note que l'échéance des travaux est très lointaine. *« On a la solution en 2011, mais ça va prendre encore 6 ans pour finir de récupérer le produit qui reste. »*Madame Sonia Léonard explique pourquoi le processus est long, ne serait-ce que d'obtenir le permis. Il n'y aura pas d'inconvénients au niveau du voisinage, car tous les travaux seront confinés sur le site et toutes les étapes de traitements seront contrôlées en continu.

« C'est proche du fleuve, les gens pourraient penser que ça va aller au fleuve. Il faut se mettre à la place du citoyen, ils ne savent pas s'il y a danger sur le fleuve. ».

Mme Catherine Beaulieu précise que dans ce cas, le risque pour les citoyens est nul car le p-xylène est sous le sol et confiné par les murs de bentonite, il est préférable de traiter in situ. Cela perturbe moins l'environnement et élimine le camionnage et tous les inconvénients que cela génère (GES, bruit, poussière).

Mme Élizabeth Crête souligne que le traitement in-situ est utilisé depuis longtemps par SUNCOR. Le processus de dégradation des contaminants existe à l'état naturel, la technologie active et accélère le processus pour les hydrocarbures. De plus elle est d'avis qu'il est avantageux de faire de l'information au public.

5. Points d'information de la part des membres industriels (voir annexes)

Les items suivants sont présentés par des membres industriels et dont les détails se trouvent en annexes.

- Marsulex
  - ✓ Vente de Marsulex à Chemtrade
  - ✓ Accident de la route non déclaré ayant causé des dommages à nos biens
  - ✓ Arrêt annuel planifié à l'unité d'épuration des gaz résiduaires (unité SBS) pour travaux d'entretien préventif

- SUNCOR
- ✓ Audit ISO 140001 – 2011
- ✓ Rapports d'émissions atmosphériques
- ✓ Dans votre collectivité

Commentaires :

Bruce Walker :

Bonne nouvelle concernant la Raffinerie Suncor, ils ont réduit leurs émissions.

Référence : «*A l'heure des comptes* » bilan du CCE.org–page 21, on y énumère les établissements en tête pour l'importance des rejets hors site pour recyclage en Amérique du Nord en 2006, dont la raffinerie Suncor de Montréal. De plus, il demande des précisions, notamment la nature des substances acheminées au recyclage?

http://www.cec.org/Storage/101/9991_CEC-TakingStock13_fr.pdf

Il avise également qu'il posera des questions sur le bilan des émissions. Il insistera sur une utilisation accrue de la caméra FLIR pour la détection des émissions fugitives. Cette caméra est de plus en plus utilisée en dehors du Québec.

André Brunelle rappelle à M. Bruce Walker que cette caméra a été essayée chez ParaChem en sa présence et que les résultats obtenus n'ont pas permis de justifier cet investissement, la caméra n'ayant pas permis de trouver quelque chose de significatif.

6. Suivi de la rencontre du 16 mars 2011

6.1. Appréciation de la présentation du Dr L. Jacques (suivi)

L'opinion partagée par une majorité de participants est que l'« On est resté sur notre appétit! »

Commentaires :

- *«Dans cette étude, on s'est concentrés sur les enfants. Il aurait été intéressant de vérifier l'effet sur les 55 ans et plus».*
- *«On a évalué les effets des facteurs de risques, mais on ne connaît pas les seuils de ces facteurs (ex. la concentration de SO_2) et on ne connait pas la « synergie » des polluants»*
- *«Comment se fait-il que l'étude a été mentionnée sans qu'elle ne soit pas encore rendue publique alors que certains comités ont eu des présentations?* »Les représentants du CSSS informent que l'étude sera rendue publique le 2 juin. On précise également que les deux volets (régional et local) seront divulgués au même moment.

- *«Il n'y a pas que le SO_2. D'autres études ont fait un lien entre la santé et le SMOG, qui est composé de plusieurs émissions précurseurs de SMOG et de nature industrielle.*
- M. Robert Coutu ajoute qu'il y a eu aussi une étude de l'agglomération de Montréal sur le smog hivernal, causé par le chauffage au bois, qui génère des particules fines, du SO2, etc. La présentation sera envoyée à l'AIEM. Il fera le suivi par courriel.

7. VARIA

7.1. Dépôt de documents à titre d'information

7.2. Déménagement de l'AIEM

Un communiqué faisant part des nouvelles coordonnées de l'AIEM est disponible sur son site.

7.3. Projet de verdissement

Mme Annie Bourgoin informe qu'au cours des prochains mois, la SODEC RDP • PAT • ME en partenariat avec l'Arrondissement R.D.P-PAT-ME., le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Mtl) et à venir la Ville de Montréal-Est, sensibilisera les entreprises et les industries à participer à un effort collectif de verdissement, dont un des buts, est de réduire les îlots de chaleur. Il existe d'excellentes raisons de verdir, que ce soit pour améliorer la santé des individus et de la communauté, surtout lors d'épisodes de chaleur accablante, rendre le milieu de travail plus agréable. C'est un devoir collectif autant que corporatif, institutionnel, public. Différents services seront offerts aux entreprises. On peut s'impliquer en continuant à faire du verdissement, contribuer au fonds de verdissement ou devenir partenaire. Une invitation sera envoyée sous peu par courriel pour le lancement officiel du programme, le 6 juin prochain.

Mme Bourgoin a déposé des copies des deux (2) derniers bulletins de veille sectorielle portant sur l'Est de Montréal et ses industries, entre autres une édition spéciale sur la Chimie et pétrochimie. Le prochain Bulletin de l'Est portera sur l'innovation.

8. PRÉPARATION DES PROCHAINES RENCONTRES

8.1. Deux dates sont proposées : 27 septembre et 16 novembre 2011.

Après un tour de table, il a été décidé de déplacer la rencontre au 27 septembre. Suncor recevra le comité et débutera la rencontre à 17h15 pendant qu'il fait encore jour, par une visite de l'usine de traitement des eaux qui sera suivi du souper qui aura lieu vers 18h15. Les trois sujets d'intérêt seront : SIMEC (services d'intervention en cas de déversement), le traitement des eaux et les COV (composés organiques volatils).

FICHE D'ÉVALUATION/AMÉLIORATION ET LEVÉE DE LA RENCONTRE

M. Brunelle rappelle de déposer les fiches d'évaluation/amélioration complétées avant de partir et souhaite un bel été à tous.

La rencontre est levée à 21h00.